



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question au Gouvernement n° 1836

Texte de la question

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Briand. Monsieur le Premier ministre, en 2004, la France a battu un record puisque 225 000 entreprises nouvelles ont été créées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* L'augmentation est de 13 % par rapport à l'année 2003 et confirme très nettement la tendance engagée sous l'impulsion de la politique du Gouvernement. *(" Très bien ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ces chiffres sont d'autant plus importants que, comme l'explique un grand quotidien du soir dans son édition du 25 janvier, chaque entreprise nouvelle développe en moyenne près de trois emplois en trois ans. Nous enregistrons ici les premiers succès de la loi relative à l'initiative économique, qui a rendu possible, dès 2003, la création des fameuses " SARL à un euro ". Cette formule faisait sourire les Cassandre de l'époque, elle force aujourd'hui le respect de ceux qui, grâce à elle, ont retrouvé le chemin de l'espoir et de la dignité.

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : que comptez-vous faire pour conforter et amplifier ces dispositifs, qui sont vecteurs d'espoir, d'emplois et de recettes pour notre économie ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, depuis le début de votre législature, la France a créé 600 000 entreprises nouvelles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jacques Desallangre. Et combien ont été détruites ?

M. le Premier ministre. Nous tiendrons l'objectif, qui a été fixé pour le quinquennat par le chef de l'État, d'un million d'entreprises nouvelles pour la période 2002-2007.

C'est en effet le signe du dynamisme des Français, de leur confiance dans l'acte d'entreprendre. C'est aussi le succès de tous ceux qui, sur le terrain, accompagnent les créations d'entreprises, et je veux les saluer.

Le Gouvernement a sa part dans ce résultat, en particulier grâce à l'action de M. Renaud Dutreil et de M. Christian Jacob, mais aussi de tous ceux qui se sont mobilisés pour faire de la création d'entreprises un des points fondamentaux de notre action pour l'emploi.

L'emploi reste la priorité nationale.

M. Jacques Desallangre. Et la lutte contre le chômage !

M. le Premier ministre. Nous nous battons pour la création d'entreprises, mais nous nous battons aussi pour l'innovation avec la nouvelle agence des grands projets que le Président de la République a voulu voir créer dans les six prochains mois. Nous nous battons pour l'exportation, avec la création notamment du nouveau contrat de travail à l'export. Nous nous battons pour la cohésion sociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* Nous nous battons à travers les contrats d'avenir, l'accompagnement personnalisé, la politique du logement, qui crée des emplois. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Mme Martine David. Baratin !

M. le Premier ministre. Je suis heureux aujourd'hui d'être en mesure de dire, devant la représentation nationale, que, si 2004 a été l'année de la stabilisation du chômage, 2005 sera celle de sa diminution !
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

M. Jean Glavany. Encore les mêmes promesses que l'année dernière !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1836

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2005